

L'apport économique et social des aînés au Nouveau-Brunswick

L'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick (AFANB) et la Chaire de recherche en santé CNFS-Université de Moncton sur le vieillissement des populations ont sollicité deux économistes, soit les professeurs Pierre-Marcel Desjardins et Maurice Beaudin pour faire l'analyse de l'impact économique et social des personnes de 65 ans et plus au Nouveau-Brunswick. Voici les points-clés de leur analyse.

1. Sur l'état du vieillissement et la dynamique démographique :

- ❖ **Deux indices-clés du vieillissement démographique :** Les deux indices les plus utilisés pour cerner le vieillissement démographique sont le % d'aînés (part de 65 ans et + dans la pop totale) et l'âge médian, lequel répartit la population en deux groupes égaux comprenant chacun 50% des effectifs.
- ❖ **Le Canada 22^e au monde en matière de vieillissement démographique :**
Au plan international, on peut dire que la population canadienne est relativement âgée, davantage par exemple qu'aux États-Unis ou en Australie, mais ex-aequo avec le Royaume-Uni. Une vingtaine d'autres pays industrialisés sont néanmoins bien plus âgés. C'est le cas en particulier l'Allemagne et l'Italie, mais aussi la Finlande, les Pays-Bas, la Suisse, l'Espagne, le Danemark, la Belgique, la Suède et la France. C'est toutefois le Japon qui occupe le 1^{er} rang en ce domaine.
- ❖ **Au sein des provinces canadiennes, c'est au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse où le vieillissement est le plus accentué.** Ces provinces sont suivies de près par Terre-Neuve (1^{er} rang pour l'âge médian) et l'Île-du-Prince-Édouard. Sans surprise, l'Alberta s'avère la province la plus jeune.
- ❖ **Le vieillissement démographique s'est accentué à partir des années 1970 et surtout depuis les années 1990, en particulier dans les provinces de l'Est canadien.** Depuis 1991, la proportion de personnes âgées progressait de 8,8 points de % à T-N, de 7,0 points au N-B et de 6,5 points en N-É et au Québec, comparativement à 4,6 points de % dans l'ensemble du pays. Depuis 1991, l'âge médian a progressé de 14,3 ans à Terre-Neuve, de 11,8 ans au Nouveau-Brunswick et de 11,1 ans en Nouvelle-Écosse, versus 7,2 ans au Canada.
- ❖ **Le vieillissement démographique est tout autant sinon davantage contrasté au sein des régions ou provinces, notamment entre les régions semi-rurales périphériques et les régions urbanisées.** Sur les 73 régions économiques au Canada, celle de Campbellton-Miramichi arrive au 4^e rang, devancée entre autres par la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Sud-Ouest de la N-É. Le Nord-Ouest (région d'Edmundston) occupe le 17^e rang pour ce qui est de la proportion d'aînés et le 12^e rang pour l'âge médian. Des régions comme la Mauricie, le Bas-Saint-Laurent, la région d'Okanogan et l'Île de Vancouver sont ainsi plus âgées que le nord-ouest du N-B.

- ❖ **Un vieillissement bien moins accentué dans les régions urbanisées du Sud :**
Le Sud-Est (Moncton-Richibouctou) et le Sud-Ouest (Saint John-St Stephen) occupent le 31^e et le 32^e rang au pays pour ce qui est du vieillissement démographique. Ces régions sont ainsi plus jeunes que, par exemple, la vallée d'Annapolis en N-É, les régions de Kingston-Pembroke et Windsor-Sarnia en Ontario, ainsi que les régions de l'Estrie, de Chaudières-Appalaches et même la grande région de Québec. Enfin, la région du centre (Fredericton) s'avère la moins âgée, occupant le 42^e rang au pays.
- ❖ **Les pertes migratoires soutenues, tant à l'interprovincial qu'à l'intra-provincial, sont grandement responsables de ces écarts inter-régionaux.**
En l'espace d'une quinzaine d'années (1997-2011), le Nord-Est et le Nord-Ouest au N-B accusent de sérieuses pertes nettes migratoires (>29 000 personnes), alors que les régions de Moncton (+17 500) et de Fredericton (+5 000) cumulent d'importants gains, surtout à l'intra-provincial.

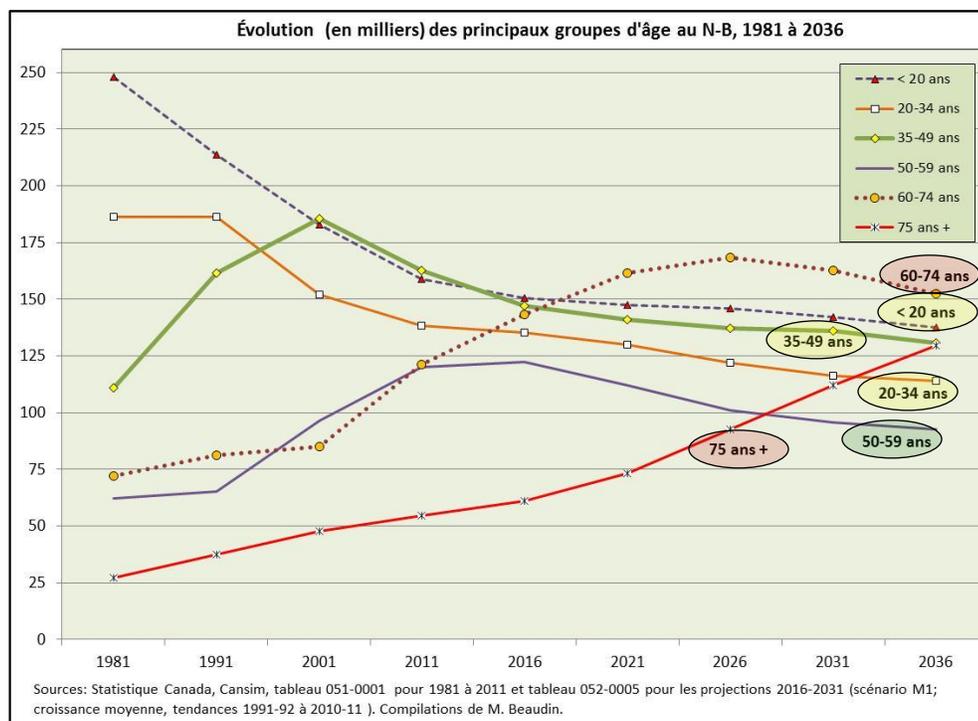
2. Les aînés : un bloc plutôt hétérogène

- ❖ **Au Nouveau-Brunswick comme ailleurs, les aînés sont loin de constituer un bloc homogène.** D'abord parce qu'il s'agit de plusieurs générations réparties sur au moins cinq décennies. Aussi en raison de la situation réelle des aînés. On a l'aîné toujours actif sur le marché du travail, l'aîné retraité mais actif dans la communauté, le retraité qui commence à ressentir une fragilité qui peut être physique (fatigue) ou sociale (isolement) puis le retraité dépendant qui perd réellement son autonomie. On réfère généralement aux gens du « 3^e âge » (60-74 ans) et à ceux du « 4^e âge » (75 ans et plus).
- ❖ **Il paraît logique d'élargir la définition d'aînés pour tenir compte des « baby-boomers » :** ces derniers sont nés entre 1946 et 1961 et ont en 2016 entre 55 et 69 ans. À partir de 2011, les premières cohortes de baby-boomers faisaient leur entrée dans le 3^e âge (65 ans), avec tout l'impact – ressenti et surtout anticipé – au niveau du marché du travail et des coûts sociaux liés au vieillissement.
Les baby-boomers sont aujourd'hui au nombre d'environ 165 000 au N-B. S'ajoutent près de 94 000 personnes plus âgées (70 ans +) qu'on considère comme les parents des baby-boomers. Au total, on dénombre 259 000 aînés si on accepte le seuil de 55 ans et plus. Au seuil de 60 ans et plus, on compte 105 500 baby-boomers, en plus des 94 000 de 70 ans et plus, ce qui donne environ 200 000 aînés.

3. Les projections dans le court et moyen termes :

- ❖ **56 000 aînés additionnels dans la province en 2026 :** selon les projections de Statistique Canada, d'ici dix ans, 25 000 personnes additionnelles rejoindront le groupe du 3^e âge (60-74 ans) au N-B; et au groupe du 4^e âge (75 ans +) s'ajouteront 31 000 personnes. Au total, ce sont 56 000 aînés de plus dans la province en dix ans, faisant grimper leur poids démographique de 19% à 22%.

- ❖ **Une baisse de près de 45 000 personnes en âge de travailler d'ici dix ans !** D'ici dix ans, le N-B comptera 13 400 jeunes adultes (20-34 ans) en moins, une baisse de 9 900 adultes d'âge intermédiaire (35-49 ans); ainsi qu'une baisse de 21 400 adultes d'âge mûr (50-59 ans). L'année 2016 s'avère être le point d'inflexion au plan démographique.



4. Défis liés au vieillissement :

- ❖ **Les coûts croissants du domaine de la santé ne résultent pas uniquement du vieillissement de la population :**
En moyenne, les aînés sont aujourd'hui en bien meilleure santé et plus actifs que leurs parents. Les services de santé sont plus sophistiqués et spécialisés et les coûts élevés sont le résultat de l'accès à la technologie de pointe, aux spécialisations en médecine ainsi que le coût des médicaments.
Le modèle de financement de la santé semble poser un problème avec trois quarts des ressources consacré aux hôpitaux, aux honoraires des médecins et autres personnels, ainsi qu'aux médicaments; peu de ressources sont allouées pour la promotion de la santé, la prévention, de même que pour les services et les soins dans la communauté.
- ❖ **Le supposé déséquilibre fiscal résultant des pensions nous paraît exagéré :**
En réalité, les aînés dépendent modestement des pensions gouvernementales. Selon Statistique Canada, 87% des revenus des néo-brunswickois âgés de 55 à 64 ans en 2010 provenaient des revenus de marché (emploi, placements, REER, pensions privées, ...); les proportions diminuent à 54% pour les 65-74 ans et 42% pour les 75 ans et plus. On est loin d'une dépendance excessive sur les programmes publics de pension.

- ❖ **Moins de travailleurs pour supporter davantage d'aînés ?** Au N-B comme ailleurs, d'aucuns ne sauraient nier l'écart grandissant entre le poids démographique des aînés et celui des personnes en âge de travailler. Mais il ne s'agit là que d'une partie de l'équation.

Pour un, les travailleurs demeurent de plus en plus longtemps actifs sur le marché du travail ou veulent le réintégrer. Au N-B, le nombre de travailleurs de 55 ans et plus est passé de 27 000 environ au milieu des années 1990 à 87 000 en 2015, faisant grimper leur part dans l'ensemble de la population active de 8% à 22% ! En fait, la moitié des néo-brunswickois aujourd'hui âgés entre 60 et 64 ans occupent un emploi.

Par ailleurs, il faut voir comment évoluera la productivité de la main-d'œuvre dans son ensemble. Dans une ère dominée par les services et le numérique, les travailleurs aînés peuvent contrebalancer leur baisse de régime par leur fiabilité, leur expérience et leur savoir-faire, tout en offrant du mentorat aux jeunes. Rappelons que le % de travailleurs disposant d'études supérieures au Baccalauréat au N-B est plus forte chez les 55 ans et plus que pour l'ensemble de la main-d'œuvre; 24% des travailleurs néo-brunswickois disposant d'un tel niveau de scolarisation ont 55 ans et plus, alors qu'ils représentent 19% de la population active.

Enfin, il faudra voir l'apport des migrants et dans quelle mesure ils peuvent combler le manque de travailleurs dans divers segments de l'économie.

- ❖ **Plus de six travailleurs aînés sur dix (62%) au N-B dans trois professions liées aux services :** au N-B, les travailleurs aînés se retrouvent principalement dans les secteurs publics (30,3%), les services marchands traditionnels (26,5%) et les industries productrices de biens (24,1%). Plus spécifiquement, on les retrouve dans les domaines de l'administration/gestion et des affaires (27,6%), dans la vente (21,8%), les métiers/transports (17,6%) et dans le vaste secteur de l'enseignement/droit/services communautaires (12,4%).

5. Contributions diverses des aînés :

- ❖ **Le bénévolat au N-B, l'affaire surtout des aînés :** au N-B, les bénévoles aînés donnent au-delà de 20 millions d'heures équivalent à 218 millions de dollars annuellement pour la province (au salaire minimum). Ce sont les personnes de 65 à 74 ans qui, en moyenne, consacrent le plus grand nombre d'heures de bénévolat, soit 231 heures par années, suivies de bénévoles âgés de 55 à 64 ans (203 heures) et ceux âgés de 75 ans et plus (196 heures).
- ❖ **Les aînés, de grands donateurs :** au N-B, les aînés ont contribué 85 millions de dollars en dons de toute nature durant l'année 2013, soit 46% de tous les dons octroyés par les adultes de 15 ans et plus.
- ❖ **Des aînés aidants :** puisque la grande majorité des aînés est autonome, une bonne proportion d'entre eux contribue aux soins à domicile aux personnes dépendantes. Au Canada, les 55 à 64 ans regroupent 36% des aidants, passant à 25% pour les personnes entre 65 et 74 ans. Sur la base de ces chiffres, on estime on estime à 73 000 environ le nombre d'aînés au N-B qui ont contribué à titre d'aidants

familiaux en 2016. Cela se transforme à 28,5 millions d'heures que les aînés de la province consacrent à titre d'aidants familiaux, soit l'équivalent de plus de 300 millions de dollars annuellement (salaire minimum).

- ❖ **Des aidants indispensables en milieu rural** : les personnes vivant en milieu rural sont légèrement plus susceptibles de fournir des soins à un membre de la famille ou un ami (30% contre 27%). Elles sont ainsi plus nombreuses à fournir 20 heures par semaine de soins (16% contre 13%).
- ❖ **Une économie du vieillissement qui ouvre plein d'opportunités** : bien que leurs besoins changent avec le temps, les aînés sont des consommateurs au même titre que les autres groupes de la société. Leurs dépenses en loisirs, notamment pour le tourisme, sont fortement à la hausse, de même que celles liées aux services professionnels, à l'alimentation, aux services de santé autres que purement médicaux, aux transports, ou encore pour leurs besoins en logement et aménagement intérieur. Ce ne sont que quelques exemples des opportunités économiques liées au vieillissement. En France, un rapport d'experts publié en 2014 conclut que "la « Silver Economy » peut entraîner la création de 300 000 emplois d'ici 2020".

6. L'apport économique des aînés

Notre étude avait pour objectif de mesurer l'apport économique des dépenses des aînés (pop de 65 ans et plus) au Nouveau-Brunswick. L'impact économique est ainsi précisé à quatre niveaux : les ventes générées, les emplois créés (équivalent temps plein), le Produit intérieur brut (PIB) et les revenus gouvernementaux. Ce genre d'analyse ne peut se faire qu'avec l'aide d'un modèle économique prouvé, en l'occurrence, le modèle d'entrées-sorties (input-output). Nous avons eu recours à l'*Enquête nationale auprès des ménages* de 2011 de Statistique Canada. Les résultats reflètent donc la réalité en 2010, année de référence pour les revenus de cette enquête.

- ❖ **Un impact économique plus qu'appréciable** : selon nos analyses, les personnes de 65 ans et plus ont généré des ventes de plus de 2,56 milliards de dollars dans la province du Nouveau-Brunswick en 2010, dont 1,5 milliard en dépenses directes et près d'un milliard en dépenses indirectes et induites. Les aînés ont ainsi contribué au maintien ou à la création de 14 161 emplois (ETP) dans la province. Plus spécifiquement, les aînés francophones de la province ont généré des ventes de près de 850 millions de dollars et généré, de par leurs dépenses, près de 4 700 emplois (ETP).
- ❖ **Des entrées de revenus pour les administrations publiques**. Selon notre modèle d'impact économique, les aînés du Nouveau-Brunswick ont contribué environ 1,27 milliard de dollars aux revenus gouvernementaux (provincial et fédéral) en 2010. Pour ce qui est des aînés francophones, ils étaient responsables pour des revenus gouvernementaux de près de 420 millions de dollars.

En conclusion, la contribution des aînés au Nouveau-Brunswick prend diverses formes : participation sur le marché du travail, consommateurs, bénévolat, dons de bienfaisance et aide à domicile. C'est sans compter leur impact économique indéniable, tant pour ce qui est des ventes générées, des emplois créés et des retours aux administrations provinciales et fédérales. Déjà très large, cette contribution ne peut que s'accroître avec le vieillissement de la population étant donné leur poids démographique grandissant, mais également en raison de leur plus forte participation au marché du travail. Tous ces apports ne sont pas facilement mesurables. Notre étude aura pour le moins cerné les enjeux face au vieillissement démographique et démontré la contribution significative des aînés dans notre société.

Une copie du rapport complet est disponible à www._____

La réalisation de cette étude a été possible grâce au soutien financier de la Société santé et mieux-être en français du Nouveau-Brunswick et la Chaire de recherche en santé CNFS – Université de Moncton sur le vieillissement des populations, une initiative financée par Santé Canada dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration, communautés.

Décembre 2016